



## Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2025

### 1) Section investissement

Après incorporation du résultat de la section investissement et des résultats antérieurs, le compte administratif 2025 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 2 289 219,33 €.

Le résultat cumulé de l'exercice 2025 : fonctionnement + investissement atteint - 251 905,72 €, compte tenu notamment d'un autofinancement important apporté vers le financement des dépenses d'investissement : 2 936 862,02 € contre 1802 645,99 € en 2024.

Les investissements de l'année 2025 ont été marqués par les travaux et achats suivants :

Opérations réelles	CA 2025
AMENAGEMENT URBAIN	12 823,06
BATIMENTS DIVERS	818 981,30
ECLAIRAGE PUBLIC	9 999,00
MATERIEL	119 266,99
Opération non individualisée	10 437,26
TERRAINS DIVERS	1 801 439,78
VIDEO PROTECTION	29 767,04
VOIRIES DIVERSES	134 147,59
<b>Total général</b>	<b>2 936 862,02</b>

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744  
Date de télétransmission : 08/06/2026  
Date de réception : 08/06/2026

Ainsi en 2025, les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 936 862,02 € soit une augmentation de + 63 % par rapport à 2024.

## 2) Section de fonctionnement

### • Dépenses réelles :

- ✓ Chap. 011- Charges à caractère général : Ce poste est principalement composé des dépenses d'énergie, de la téléphonie, des contrats de location, d'entretien des bâtiments et des voiries ainsi que diverses taxes. Ce quoi représente une dépense de 1 819 731,06 €.
- ✓ Chap. 012 – Charges de personnel et frais assimilés : C'est le premier poste de dépenses, il représente 62 % des dépenses réelles de fonctionnement. Suite notamment aux mesures salariales, les coûts sont en hausse et représentent 3 826 054,29 €.
- ✓ Chap. 65 – Autres charges de gestion courante : Ce poste est composé essentiellement des indemnités versées aux élus, des contributions versées aux organismes et des subventions. Il représente 511 017,60 €.
- ✓ Chap. 66 – Charges financières : Ce sont les intérêts des emprunts remboursés aux banques soit 50 508,96 € en 2025. En baisse par rapport à 2024.
- ✓ Chap.67 – charges exceptionnelles : Elles comprennent en autres les titres annulés. Pour 2025 aucune dépense constatée contre 10 428,40 € en 2024.

Ainsi le total des dépenses réelles de fonctionnement représente 6 207 311,91 € pour l'année 2025 contre 6 328 148,55 € en 2024. Soit une économie réalisée de près de 120 836 €.

### • Recettes réelles :

Les recettes réelles de fonctionnement de l'année 2025 sont de 7 516 003,13 € dont notamment :

- ✓ Chap. 013 – Atténuations de charges d'un montant de 66 595,18 €. Elles correspondent aux remboursements effectués par l'assurance lorsque le personnel est en congé maladie ainsi que les primes CUI / CAE / apprentissage.
- ✓ Chap. 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses : Ce chapitre atteint pour 2025 306 065,61 €. Il comprend notamment les redevances d'occupation, les recettes pour mises à disposition du personnel, et les participations des familles aux classes de découverte.
- ✓ Chap. 73 – Impôts et taxes : Ce chapitre s'élève à 1 325 976 €. Soit une baisse de 0,32 % par rapport à 2024 sans qu'aucune modification des impôts n'ait été votée.
- ✓ Chap.74 – Dotations, subventions et participations : Ce chapitre s'élève à 2 084 455,58 € contre 2 128 906,68 € en 2024.
- ✓ Chap. 75 – Autres produits de gestion courante : Pour un montant de 217 659,86 € contre 219 205,12 € en 2024.
- ✓ Chap. 77 – Produits exceptionnels : recettes constatées en 2025 soit 15 424 €.

Malgré l'effet ciseau engendré par la hausse des dépenses et la stagnation de ces recettes. La collectivité a en 2025 considérablement accentué son autofinancement de ses investissements et parvient ainsi malgré tout à générer un excédent de fonctionnement (R002) de 2 289 219,33 €.

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20260603-2026-60-DE  
Date de télétransmission : 08/06/2026  
Date de réception préfecture : 08/06/2026